



POURCIEUX

La voix aurélienne

www.pourcieux.fr



**PARKING
DE LA GARE
GRATUIT**

Le mot du maire

Depuis le premier numéro, paru en juillet 1989, le bulletin municipal n'a pas cessé d'évoluer pour apporter régulièrement toutes les informations qui font la vie de notre village, son développement et tout ce qui contribue à la préservation de notre cadre de vie.

D'abord semestriel, en noir et blanc et sans photos, il est devenu trimestriel, en couleurs et agrémenté de nombreuses photos.

Mais aujourd'hui, l'information doit aller encore plus vite, il faut être plus près de « l'actualité », être toujours plus réactif. Pour cela, le bulletin municipal sera désormais bimestriel, pour être, comme le site internet de la commune et les panneaux d'affichage et lumineux, un moyen de communication important et toujours actualisé. Je tiens ici à remercier et féliciter tous ceux, élus et personnel communal, qui créent et mettent à jour très régulièrement ces outils d'information de remarquable qualité.

Dans ce 50^{ème} numéro, vous retrouverez les rubriques habituelles mais aussi une large place faite aux associations, pour encore mieux connaître celles et ceux qui, aux côtés de la municipalité, savent donner de leur temps en agissant pour créer la dynamique nécessaire aux animations culturelles, sportives et de loisirs pour tous.

Je vous en souhaite une très bonne lecture.

Jean-Raymond NIOLA.

Sommaire

- P2 Brèves de Conseil
- P3 L'urbanisme déménage
Bonnes vacances Eliane
- P4 Activités hebdomadaires
Des vendanges idéales
La rentrée à l'école
Les jeunes se lancent
Rappel déchetterie
Cérémonie du 11 novembre
Les lotos de décembre



Le conseil municipal se réunit généralement une fois par mois, à 20 heures 30 en séance publique. Il se réunit aussi tous les lundis soirs de 18 à 20 heures en séances de travail. L'intégralité des délibérations est consultable en mairie ou sur le site de la commune WWW.pourcieux.fr. Dans cette rubrique nous vous proposons les «brèves» des délibérations, qui nous paraissent les plus marquantes pour la vie locale.

23 mai 2011 :

Mise en place de l'accueil loisirs pour les vacances scolaires d'été.

27 juin 2011 :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de fixer la participation des familles à 3,55 euros par repas et par enfant utilisant le service « accueil-repas » pour l'année scolaire 2011-2012 . le Conseil Municipal décide (1voix contre : V. Dalmasso, 1 abstention : JR. Cely) de supprimer l'exonération de deux ans de la taxe foncière sur les propriétés bâties en faveur des constructions nouvelles, additions de construction, reconstructions, et conversions de bâtiments ruraux en logements, en ce qui concerne tous les immeubles à usage d'habitation achevés à compter du 1er janvier 2011.

le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'assujettir à la taxe d'habitation, les logements vacants depuis plus de cinq ans. Pour améliorer le service de la garderie périscolaire et répondre à la demande des familles, Monsieur le Maire propo de rajouter un tarif à la journée en complément du tarif au mois pour le matin et le soir. En fonction du nombre de jours d'utilisation de ce service, les familles auront le choix du tarif. Le paiement s'effectuera d'avance en début de mois. Aucun remboursement ne sera effectué même en cas d'absence de l'enfant.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité cette proposition et décide de fixer les tarifs suivants

- Accueil du matin : 25,00 € par mois, 2,50 € par jour.
- Accueil du soir : 26,00 € par mois, 2,60 € par jour.

22 juillet 2011 :

La commune de Pourcieux a toujours été favorable à la coopération intercommunale, sous réserve qu'elle réponde aux besoins de ses habitants, c'est-à-dire tournée vers les vrais bassins de vie et d'emplois : Mais depuis 2001 et l'incorporation forcée dans la Communauté de Communes Sainte Baume Mont Aurélien, la commune de Pourcieux ne se sent pas à sa place. Si

les autres communes ont tiré profit des avantages inhérents à la structure intercommunale, il faut reconnaître que ce regroupement imposé n'a pas eu d'impact pratique et tangible tant dans l'esprit, que dans la vie des « pourciérains». le Conseil Municipal émet un avis défavorable au projet de « schéma départemental de coopération intercommunale » proposé par Monsieur le Préfet du Var, demande à Monsieur le Préfet de modifier son projet pour prendre en compte la réalité, exposée ci-dessus, du bassin de vie des habitants de la commune de Pourcieux, décide de demander le rattachement de la commune de Pourcieux à la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix et autorise Monsieur le Maire à intervenir auprès des différents organismes concernés pour défendre cette position.

03 octobre 2011 :

La commune compte 473 abonnés au service Eau et 421 abonnés au service Equipement. prix du M³ d'eau 2,14€. Taux de conformité des analyses de l'eau 100%. Suite à l'enquête publique sur la décision de modification N° 2 du Plan local d'Urbanisme qui n'a soulevé aucune remarque particulière, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'approuver cette modification (création de 2 giratoires par le Conseil Général).

Etat Civil (depuis le dernier bulletin)

Naissance

Eléonore, Lucienne
CARPENTIER née le
1er/05/2011

Stéphy, Aurélie, Sandra, Jenna
GOMEZ née le 25/05/2011

Lucie, Marie, Dolores
HANICOTTE née le 11/08/2011

Mariage

Pierre, Marie, Jean, Yves
VOGEL et Agnès, Huguette,
Alice JOLY le 4/06/2011

David, Jacques, Albert
LESOURD et Alexia, Emilie
ROSMAIN le 6/08/2011

Décès

Germaine, Emilienne HUC
veuve ALBERT décédée le
23/05/2011

Norbert, Jean, Joseph SASSO
décédé le 30/07/2011

Norbert, André, Jean PETITEAU
décédé le 6/09/2011

Patrick TERRIER décédé le
29/08/2011

Le service de l'urbanisme déménage

L'accueil des administrés pour le service de l'urbanisme se tiendra désormais au rez-de-chaussée de la mairie. Cet espace était occupé jusqu'à cette année par une classe qui a été rapatriée à l'école communale. L'accueil se fera toujours sur rendez vous uniquement mais dans des conditions de confort qui devraient satisfaire aussi les administrés et le personnel communal.

Des grandes vacances pour Eliane

Eliane Baeza a fait valoir ses droits à la retraite après vingt cinq années passées au service de la mairie de Pourcieux.

A la fin des années 70, elle est arrivée au village, avec José son mari. Quelques années plus tard, le Maire, Séraphin Carlué, lui a demandé de mettre en place un accueil pour les tout-petits dans le cadre du foyer rural, puisqu'il faut le rappeler, il n'y avait qu'une seule classe primaire à l'école.

En 1986, avec l'ouverture d'une 2ème classe, il a créé un poste d'Agent des Ecoles Maternelles, poste qu'Eliane occupe depuis cette date, au grade d'Agent Spécialisé des Ecoles Maternelles Principal. En 1989, c'est Suzanne Florent, devenue maire, qui décide de créer un accueil-repas pour les enfants dont les parents travaillent. Ce service sera confié à Eliane et se fera pendant des années dans la salle polyvalente, située alors au rez-de-chaussée de la Mairie puis dans la salle du Foyer.

Elle assurera aussi, bénévolement, le fonctionnement de la bibliothèque municipale dans un espace qui correspond à la moitié de l'accueil de la mairie.

Par la suite, la bibliothèque a été transférée à l'ancienne mairie, Eliane assure alors pour moitié,

la gestion et l'animation de la bibliothèque pour les enfants de l'école et la fonction d'ATSEM (Agents Territoriaux Spécialisés des Ecoles Maternelles).

Au cours du «pot de départ» le maire a remercié Eliane pour son travail remarquable au cours des 25 ans de sa carrière à Pourcieux, en concluant ainsi, s'adressant à elle : «Avant de terminer, je veux te rappeler qu'un jour, à la clôture d'une session du centre aéré, tu as dit : Je souhaite que les enfants en gardent un bon souvenir et qu'ils auront appris trois mots clés : convivialité, solidarité, et camaraderie. C'est exactement ce que tu as défendu tout au long de ta présence à la mairie et aussi dans ta vie.

Je te souhaite une retraite heureuse auprès de ta famille, de bien te reposer, mais si tu en as envie, il y a encore beaucoup de place dans la vie associative pour ne pas que tu t'ennuies».



Responsable de la publication: Jean Raymond Niola. Comité de rédaction Véronique Brissaud, Claude Porzio, Renée Reinaudo/ Salvatori, Robert Rieu

crédit photos: Martine Lions, Louis Reynier, Robert Rieu Impression: MARIM imprimerie

Mairie de POURCIEUX, rue de l'Eglise, 83470 POURCIEUX, tel 04 94 78 02 05 mairie.pourcieux@wanadoo.fr WWW.pourcieux.fr



Des vendanges idéales

L'excellent état phytosanitaire des raisins et les conditions météorologiques exceptionnelles ont permis que les vendanges 2011 se déroulent de façon idéale.

0.75 litre. A consommer avec modération, bien entendu.

Les Vignerons de la cave du Baou ont vinifié à eux seuls 22500 hectolitres principalement en rosé.

Gageons que pour le centenaire de cet établissement, le millésime sera de très haute qualité. Des souhaits identiques accompagnent également le Château de Pourcieux, le Château des Ferrages et la cave de Vaunière.

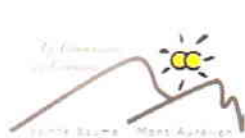
La rentrée à l'école

mois d'avril par Mme Ollivier) s'occupe de la moyenne et de la grande section. (26 élèves) Mme Garcia a en charge le cours préparatoire et une partie du cours élémentaire première année (21 élèves). L'autre partie du cours élémentaire et le cours élémentaire deuxième année sont sous la houlette de Mme Mottet (21 élèves). Mme Chapelle s'occupe des cours moyens première et deuxième année (27 élèves).

Les Jeunes se lancent

avec la CAF (Caisse d'Allocations Familiales) ayant pour objectifs de promouvoir et d'accompagner les projets portés par les jeunes. Ces projets doivent concerner la citoyenneté et l'animation locale ou encore des projets de départ en vacances et de loisirs, de même que l'élaboration de projets culturels et sportifs. Cette réunion sera suivie d'un pot.

Rappel



La déchetterie de Pourcieux a fermé ses portes le 1er octobre. Deux autres déchetteries sont à votre disposition à Pourrières et à Saint Maximin. Elles sont ouvertes du lundi au samedi de 8 heures à 12 heures et de 13 heures trente à 16 heures trente. Le dimanche et jours fériés de 8 heures à 12 heures.

Commémoration du 11 novembre

Le Maire, le Conseil municipal et l'association des Anciens Combattants vous invitent à commémorer le 93^{ème} anniversaire de l'Armistice :

vendredi 11 novembre 2011 à 11h30.

Les lotos de décembre

03/12/2011 Comité des Fêtes à 17h30

10/12/2011 Amicale CCFF à 17h30

Activités hebdomadaires

LES AÎNÉS RURAUX

Mercredi de 14h00 à 18h00
Jeudi de 14h00 à 18h00
Activités diverses au Foyer.

SOCIÉTÉ DE CHASSE

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU HAUT DE L'ARC

6 rue des Minimes 13530 Trets
tel : 04 42 29 40 30
Multi sports le mercredi après-midi

AIDE A L'OUTIL INFORMATIQUE, INTERNET ET DANS DIVERS DOMAINES ADMINISTRATIFS (foyer sur la place)

mardi de 9h00 à 11h00

LES AMIS DE LA PIERRE

Le 06 novembre 2011 visite commentée de la carrière.
du 19 au 23 décembre
Stage vacances scolaires

Tél : 04 94 72 53 83
amis.pierre@sfr.fr

ATLSP

salle des fêtes Gymnastique.
Lundi mardi et mercredi
de 18h30 à 19h30:

Tel 04.94.59.47.56
a.t.s.l.p@hotmail.fr

CULTURE SPORTS ET LOISIRS

Dates des projections de films

Les vendredis 25 novembre et 16 décembre
à 21h00 salle des fêtes.

PAROISSE

Catéchisme : le mardi de 17h00 à 18h30
Messe dominicale à 9 heures.

TENNIS CLUB DE POURCIEUX (TCP)

Le Mercredi et le Samedi
de 9h00 à 12h00
tennis-club-de-pourcieux@laposte.net

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Le mardi de 17h00 à 18h00
Le mercredi de 10h00 à 12h00
et de 16h00 à 18h00
Le vendredi de 10h00 à 12h00

D.I.P.A.V.E.C

Permanence accès aux droits
tous les 1er samedis matins
du mois
10H à 12H
au foyer
06.69.00.18.47